

TULLE, le 18 septembre 2013

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
SM/CL*

Arrêtés du 18 septembre 2013

N°81- Retire et remplace l'arrêté portant approbation des contrats de maintenance / dépannage n° CS42445 et n° CS42446 des portes piétonnes coulissantes du Centre Culturel et Sportif et du Centre Aquarécricatif de la Ville avec la Société PORTALP France.

N°82- Arrêté portant approbation, pour régularisation, du contrat d'abonnement annuel à l'assistance téléphonique et de mises à jour de l'application iMUSE installée au Conservatoire à Rayonnement Départemental et souscrit avec la Société SAIGA Informatique (Montant de la dépense annuelle 950 €HT soit 1 136,20 € TTC).

N°83- Arrêté portant approbation, pour régularisation, d'un contrat de maintenance du matériel et d'un logiciel acquis dans le cadre de la mise en place du processus de Verbalisation Electronique souscrit avec la Société LOGITUD Solutions pour le Service du Domaine Public (Montant de la redevance annuelle 148 € HT).

N°84- Arrêté portant approbation de la convention de coopération avec le Centre Hospitalier Esquirol pour une action de formation dans le cadre de la politique globale de prévention de la Ville de Tulle.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR